ROUBAIX

VOL DE PIGEONS

Après une minutieuse enquête, M. Grimmeld, commissaire de police du 5e arrondissement, ayant de rédiger un procès-verbal à la charge de Gosbaut Victor, 41 ans, sujet belge, tondeur, demeurant rue Desbonnets, 17. Cet individu est inculpé d'avoir volé six pigeons voyageurs appartenant à M. Gustave Vercleven, cabaretier, boulevard Gambetta, 202. Gosbaut proteste de son innocence contre l'accusation dont il est l'objet ; il dit avoir fait cadeau des pigeons à Vercleven, dont il serait l'associé, pour jouer dans les concours colombophiles.

DANS LE VIDE

Par suite de la rupture d'une planche d'échafaudage, M. Robert Julien, 45 ans, demeurant rue des Récollets, cour Vandamme, 4, qui travaillait à la Société Industrielle, pour la Schappe, rue d'Averghem, pour le compte de M. Hector Duforest, entrepreneur de peinture, Grande-Rue, 251, a été précipité dans le vide d'une hauteur de deux mètres.

Un mois de repos à M. Robert Julien, qui, dans sa chute, s'est fait une forte entorse des deux articulations tibio-tarsiennes.

UN DOIGT EN MOINS

Chez M. Cavrois-Mahieu, filateur, rue Carpeaux, M. Emile Beckout, 28 ans, soigneur, demeurant rue Dessaix, 61, a eu le bout de l'index enlevé en retirant des mèches de coton prises à l'extrémité du cylindre cannelé d'une silleuseuse.

Le blessé conservera de son accident une incapacité permanente partielle de travail.

POIGNET FOULÉ

Chez MM. Paul Prouvost frères, fabricants, rue d'Hem, M. Edouard Delcy, 45 ans, tisserand, demeurant rue Coligny, 9, a reçu un violent coup de bras de chasse sur l'avant-bras gauche. Trois semaines de repos au blessé, qui porte une forte entorse du poignet.

MÉCHANT CHIEN

Un chien suspect, que des gamins avaient malmené pendant une bonne partie de la journée, était venu se blottir, jeudi vers huit heures du soir, dans le tambour de l'estaminet Tant, angle des rues du Tilleul et de Grande, et c'est là que l'agent Dujardin le trouva à coups de bâton.

Cet animal, qui sera examiné par M. Lepiat, vétérinaire, avait, avant de mourir, mordu la jeune Germaine Helur, âgée de 12 ans, et son père, cabaretier, rue Desaix, 2.

ENTRE VOITURE ET TRAM

Sur la Grande-Place, M. Grimbelle, forain à Castelau, a heurté un tram avec sa voiture. Personne n'a été blessé, tout se borne à quelques vitres brisées.

PAS DE CHANCE

A la Société Anonyme de teinture et d'impression, du boulevard de Mulhouse, M. Charles-Louis Willoquet, 33 ans, teinturier, demeurant rue Dreschi, à Aveighem, se brûla grièvement au bras gauche en ouvrant un fourneau d'eau bouillante. Dans sa précipitation pour aller faire soigner ses brûlures, M. Willoquet manqua le pied et tomba du haut en bas d'un escalier, se faisant une violente contusion du genou gauche. Vingt jours de repos.

DOIGT ÉCRASÉ

Chez M. Paul Delmeaure, négociant en laines, rue du Cairo, M. Masselot Alfred, 29 ans, soigneur, demeurant rue du Cairo, cour Bernard-Pollet, 3, a eu le médius gauche écrasé en voulant retirer une barbe des organes de son métier. Vingt jours de repos.

EN SORTANT D'UNE BRASSERIE

En sortant d'une brasserie amarrée au quai du Sartel, avec un fardeau de sacs de sable destiné au dépôt de M. Duchemsdor Georges, marchand de sable, rue d'Hem, M. Raymond Gustave, 26 ans, débardeur, demeurant boulevard de Belfort, 81, a fait un faux pas et est tombé dans le fossé qui borde le chemin de halage. Vingt jours de repos au blessé, qui porte une forte contusion au genou gauche.

LA FOURRIÈRE

Jeudi, trente chiens ont été capturés par le service de la fourrière, et deux contraventions dressées à la charge des propriétaires des toutous vagabonds.

MANDAT D'ARRÊT

Sur mandat d'arrêt du tribunal de Bruxelles, et en vertu d'une demande d'extradition, des enfants de Belgique, les agents de sûreté Masse et Fièvet ont arrêté jeudi soir, quai de Lorient, le nommé Lagron Richard, âgé de 23 ans, né à Thourout, terrassier, demeurant quai de Lorient, inculpé de détournements et d'enlèvement de mineure.

Lagron a été conduit au parquet.

VOL D'UNE COUVERTURE

Jeudi, vers dix heures du soir, M. Desmazures Louis, cocher, demeurant rue de Lannoy, cour Bonte-Papillon, 7, s'étant trouvé dans l'obligation d'abandonner sa voiture pendant quelques minutes, rue de l'Ommelet, des malfaiteurs en profitèrent pour enlever de sur la dos du cheval, une couverture d'une valeur de 35 francs.

Une enquête est ouverte par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

MENDICITÉ

Taylem Henri, âgé de 32 ans, journalier, demeurant rue Beaurewaert, 26, a été mis en état d'arrestation, rue Sainte-Elisabeth, par l'agent Bonnaie, pour mendicité.

ATTAQUE NOCTURNE

Dans la courant de la nuit de 20 au 21 juin, vers une heure du matin, M. Wyrauch Cyrille, 24 ans, mécanicien, débouchait boulevard d'Hallluin, passait rue de la Barbe-d'Or, lorsqu'il fut assailli par trois individus qui le roulèrent de coups et l'un d'eux lui porta un coup de couteau dans la cuisse droite.

Les agents de sûreté Ransolet et Devogel, chargés de rechercher les auteurs de cette agression, ont arrêté deux d'entre eux. Ce sont les nommés Vandepitte Henri-Ferrand, 22 ans, et Simon Julien, 17 ans. Le troisième malfaiteur, Désiré Lacca, 16 ans, est en fuite.

TIR RÉGIONAL

La Société du Tir régional a l'honneur d'informer les intéressés qu'il aura lieu dans le parc Saint-Jacques, à Audenarde, les 26 et 27 juillet prochain, un concours de tir de 200 coups de 1 à 200 mètres de distance.

Le jolie carabine, don de M. Henri Vandeele, président d'honneur, est affectée au concours du 200e coup. Le concours prochain (2 juillet) est réservé de tir, pour le concours, qui 7 heures du matin à 7 heures du soir.

LES ANCIENS DE L'ARMÉE DE MER

Les conditions sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le dimanche 1 heure très précise, au local, café du Boulevard Gambetta, pour se faire inscrire au service. Ne pas oublier insigne et médaille. La commission espère que tous les sociétaires auront à cœur de ne pas manquer cette réunion qui permettra à chacun d'avoir le souvenir des camarades.

6e FÊTE RÉGIONALE DE GYMNASTIQUE A ROUBAIX (4 ET 5 JUILLET)

Nous entrons dans la dernière phase de préparation de nos grandes fêtes gymniques. Jamais plus bel élan ne fut donné, tant de la part des organisateurs que du public roubaisien qui attend avec impatience l'ouverture du programme des concours, fêtes et réjouissances qui se déroulera le samedi soir 3 juillet et durant les journées des 4 et 5 juillet.

Notre très sympathique président du Comité d'organisation, M. Gustave Wettinne, dirige et règle avec autorité et une compétence exemplaires les derniers détails de ces diverses Commissions et l'on fait prévoir un succès réjouissant.

Les 2000 gymnastes qui participeront à nos concours, selon accompagnés des membres de la famille et d'amis et la Rot d'étrangers qui se promettent d'assister à ces manifestations, fait prévoir une affluence énorme qui va accroître, dans des proportions très sensibles, le nombre de notre population roubaisienne pendant ces deux grandes journées.

Un service spécial de tramways sera organisé de la gare au terrain de fête. Nous croyons utile de rappeler que le terrain des concours se trouve situé dans le cadre unique et enchanteur du Parc de Barbieux, (côté de la Laiterie).

L'installation des tribunes et des diverses dépendances se poursuit avec une grande activité. Une importante équipe d'ouvriers travaille sans relâche et nous sommes convaincus que quand la décoration aura fait son œuvre et que nos vaillants gymnastes occuperont ce superbe stade, le coup d'œil sera féerique et impressionnant.

Rappelons en passant, que le grande fête production est fixée au dimanche 4 juillet, à 2 heures. Que le lundi 5 juillet à la même heure, aura lieu une fête présentant un intérêt aussi grand et que le prix des places a été fixé comme suit :

Tribunes d'honneur, 2 francs ; Tribunes 1re classe 1 franc ; Tribunes 2e classe, 1 franc.

Les matinées des dimanche et lundi, prix unique : 50 centimes.

Aucun doute que le modicité du prix des entrées ne permette à nous d'assister à ce grand event sportif.

Un livret-programme superbement illustré (seul guide officiel) très complet, sera mis en vente pendant ces fêtes et contiendra des renseignements de toute nature, des plans et la photographie des divers groupes.

Ce guide portera en gros caractères la mention : « Officiel » et sera le seul complet.

Fin de Saison : aux Galeries Lilloises, Occasions remarquables en nouveautés. Collections pour dames, Modes, etc., etc. 6826

LETTRE D'AMÉRIQUE

Notre correspondant américain nous adresse de Boston la nouvelle lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur de l' « Avenir de Roubaix-Tourcoing » .

Tout le monde connaît M. Carnegie, ses libéralités l'ont fait aimer et justement apprécié partout.

Il lui a, il y a quelques jours, dans un « magazine » du Sunday Post, le discours qu'il prononça à l'inauguration de la bibliothèque et du musée de la ville de Pittsburg. Je le trouve d'une concision tellement élevée, d'une doctrine des idées si hardies que l'éprouve un grand plaisir de vous en traduire les parties essentielles, persuadé qu'elles intéresseront votre journal. Il contraste étrangement avec l'égoïsme, le mercantilisme éhonté de certains richards qui les font cramponner désespérément à un système de privilèges qui leur donne une situation qu'ils ne doivent qu'au hasard.

Après un préambule assez long sur la ville de Pittsburg, M. Carnegie en arrive à la partie intéressante de son discours en constatant que l'organisation industrielle concentrera encore plus qu'aujourd'hui entre les mains de quelques fortunes entre les mains d'un petit nombre d'hommes. Que doivent donc faire les heureux privilégiés de ce trop-plein de richesses que les lois économiques ont accumulé entre leurs mains ? Ou pourrait croire par exemple que le mieux serait de prévenir ces grandes accumulations de richesses en engageant l'industriel à diviser ses profits au fur et à mesure qu'ils les réalise. Les petites sommes distribuées chaque mois ou fin d'année, sous forme de participation aux bénéfices, seront gaspillées neuf fois sur dix en supplément de luxuriants inutiles qui ne font pas plus de bien à l'ouvrier qu'au millionnaire, qui sont purement extérieures, et d'aucune utilité pour le développement de ce que l'homme a de plus noble en lui.

On pourrait croire alors que cet homme riche doit employer sa fortune en dépenses de charité c'est la chose la plus mauvaise qu'il puisse faire.

Supposez que ce soit la partage en millions entre les gens les plus intéressés de la ville, par parts égales. Dans quelques jours, si le même quartier, la même rue ne voit que les transmet le patrimoine, l'héréditaire, le parasite supprimés ou sérieusement diminués ? Non, au contraire, on les trouvera augmentés, car les propriétés se travailleurs, les économes, deux qui ont le respect d'eux-mêmes et de leurs enfants.

Pourquoi raisonnons-nous plus longtemps ? Il paraît si à nous priver, puisque le paresseux reçoit la même part et une plus grande que le travailleur, ainsi que le même ?

Alors, que doit faire le riche ? Il doit donner non par petites sommes dispersées à droite et à gauche, mais par grandes masses, en concentrant sur une seule œuvre, ou sur un très petit nombre d'œuvres, toutes les ressources dont il peut disposer. Ces œuvres doivent être uniquement des œuvres qui peuvent contribuer à apporter d'un manière permanente la joie et le bonheur dans notre humanité. Elles doivent et à anobrir l'existence aux ouvriers. Voilà le plus noble emploi possible de la richesse. Ce qui paraît le mieux entrer dans cette catégorie, ce sont d'abord les Bibliothèques. Ouvrir toutes à la meilleure société qu'il puisse trouver sur la terre. Ce sont aussi les musées d'histoire naturelle et de curiosités, de ceux qui n'ont pas le moyen de voyager pourront goûter quelques-uns des plaisirs que produisent les voyages autour du monde en contemplant tout ce que le monde contient de curieux. Ce sont les galeries de tableaux parce qu'il n'y a pas de meilleure moyens de former le goût des hommes et de leur donner le sentiment artistique que de leur montrer les belles harmonies de la forme et de la couleur. Ce sont les collections de modèles industriels qui leur apprendront que le travail manuel s'est pas tout et qui leur feront toucher du doigt le progrès. Ce sont les collections pas lorsque, en particulier sur l'histoire du pays natal, qui leur apprendront à être fiers de leur citoyens. Ce sont des salles de concert, dont la musique pourra les ravir de milliers où ils travailleront.

Ce sont livres ces chiens, en un mot, qui auront de la part de ceux qui veulent en bénéficier, un certain effort personnel, une coopération active, qui ne peuvent aider que ceux qui sont disposés à aider eux-mêmes, qui ne peuvent que développer les aptitudes les plus élevées de l'homme, qui ne risquent pas de porter le moindre atteinte à cet esprit de fière indépendance qui est la plus solide fondement de notre race, et le seul sur lequel il puisse compter pour un grandissant futur.

Je serais navré, si l'on devait dire un jour de moi, dans l'histoire de notre ville, qu'il n'a été un de ceux qui ont fait le plus pour fournir au peuple les moyens de relever matériellement et moralement, que l'on a commencé avec les aumônes ; mieux manger et boire davantage ! L'homme ne vit pas que de pain seulement. Que l'on se donne de malheureux pour nourrir le faim, mais de la pitance spirituelle qui peut seule sourrir ce qu'il y a de vraiment humain en nous, que l'on ait connu aussi de ceux qu'on appelait de pauvres gens, dont le temps apprenait définitivement des compatriotes.

Tir — La stand sera fermé dimanche toute la journée.

Réunions — Lundi soir, à 8 heures, c'Ecole réunion de tous les jeunes gens au-dessus de 18 ans, désirant participer à la fête de charité qui aura lieu à l'Hippodrome, les 11 et 12 juillet prochain.

A la même heure, réunion des Dames : Choix de la toilette pour la même fête. Présence indispensable.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Désiré Bossut, rue Duquesnoy, 45 — Albert Vandeputtal, rue de Ma. Canevaque, 57 — Georges Adriaensens, rue du Nord, 76 — Jules Ryaman, rue de la Banque, cour Lesquin. 4 — Louise Vallé, rue de la Balance, pour Dupuyt, 4.

Publications de mariage. — Emile Adolphe Huysentruyt, peintre, rue du Fontenay, 56 et Marguerite Bayard, couturière, rue de la Rondelle, 94 — Jean Desurmont, peigneur, rue de Flandre, 67 et Elisabeth Aarens, fileuse, rue de la Longue-Chemise, 53 — Emile Degreve, vérificateur au chemin de fer du Nord à Paris et Berthe Maugin, plâtrière, rue de Bouvines, 149 — Georges Fournier, tisseur, rue de Lannoy, 146 et Céline Terras, journalière, rue Saint-Honoré, 34 — Joseph Verspeelen, ramoneur, rue des Longues-Haies, 36 et Mélanie Vandevelde, rattacheuse, rue des Longues-Haies, cour Bass, 13 — Pierre Lorthiois, tisserand, boulevard de Fourmies, 99 et Marie Tordeur, tisserande rue de Courcelles, 21 — Adolphe Callens, rattacheur, rue de Flandre, 140 et Florence Margo, tisserande, rue de Flandre, cour Vantroye, 1 — Maurice Vanheyenaele, employé de commerce, rue de Blanchemaille, 35 et Céline Clarisse Coulturière, rue de Blanchemaille, 164 — Emile Voisart, peintre, rue Gaivani, 9 et Virginie Deschamps, repasseuse, rue du Hilaut, 233 — Jean Steven, teinturier, boulevard de Fourmies, 45 et Marie Anselin, fileuse de lin, boulevard de Fourmies 58 — Maurice Selosse, acheteur de laines, rue de Cassel, 7 et Germaine Vérin, sans profession, boulevard de Paris, 98 — Albert Goethals, sans profession, Grande-Rue, 69 et Louise Herpe, sans profession rue Saint-Jean, 38 — Georges Dumortier, sans profession, rue de la Redoute, 5 et Marie Becquenert, sans profession, rue de Tourcoing, 124 — Arthur Rombaux, journalier rue d'Alger, 166 et Marguerite Gyde, bambrocheuse, rue du Caire, 19 — Polydore Van Roy, tisserand à Tourcoing et Fernande Bejonge, soigneuse, rue de Wasquehal, impasse de la Fonderie, 13 — Louis Percq, charcutier, rue Dampierre, 19 et Augustine Vanmansart, lisseranda, rue d'Anain, 42 — Fernand Bartholomens, trieur, rue de la Makelterie, 215 et Malvina Vandenbesselaere, ourdisseuse, rue de Solférino, 7 — Théophile Laporte, rattacheur, rue du Tilleul, 4 et Marie Dhondt, 8 et Gabrielle Fruit, confectionneuse, rue du Tilleul, cour Lefebvre-Dhont, 4 — Paul Impens, tireur de cordes, rue du Fresnoy, cour Olivier, 4 et Alène Parmentier, soigneuse, rue du Fresnoy — Ernest Becuwart, employé de commerce, boulevard de Mulhouse, 30 et Maria Walch, employée de commerce à Clermont en Argonne — Adolphe Vanneste, surveillant à l'Institut agronomique à Paris et Sidonie Sueur, cuisinière à Paris — Gaston Pecquet, voyageur de commerce, rue Saint-Georges, 1 et Claire Mérchand, employée à Paris — Pierre Pollyn, chercheur à Lille et Elise Quecheneau, ménagère à Lille — Jules Rygole, cordonnier à Tourcoing et Berthe Fiorin, sans profession à Tourcoing — Joseph Béral, horticulteur, rue de la Gare, 5 et Berthe Alvels, sans profession, à Lyon — Adolphe Marsy, employé de commerce, rue du Château, 1 et Mathilde Wauters, sans profession à Tourcoing.

Décès. — Julie Verplancke, 24 ans, piqûrière, rue de Naples, 53 — Rosa Schot, 3 ans, rue Veucanson, 32 — Alfred Cuissel, 1 mois, rue Turgot, 37, cour Salembier, 7 — Jean Valcke, 78 ans, sans profession, rue Vaucanson, 2 — Barbe Bazée, 81 ans, sans profession, rue Saint-Jean — Léopold Delennia, 85 ans, sans profession, rue de l'Ommelet, 29.

Mort-né, 1.

TOURCOING

LE VENT OCCASIONNE LA CHUTE D'UN MAÇON

Un ouvrier-maçon, au service de M. Augustin Masquilier, entrepreneur, M. Félicien Bodaert, 63 ans, travaillait à l'établissement de M. Desurmont, rue du Chêne-Houpline, à l'édification d'un échafaudage au 1er étage. Une rafale de vent emporta les matériaux et en voulant les retenir l'ouvrier fut entraîné avec. Dans sa chute il a contracté une forte contusion du radius gauche. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Defossez, qui évalue à 15 jours la durée de l'incapacité de travail.

VIOLENCES

La police a dressé des contraventions pour violences réciproques, à charge de Adolphe C..., 32 ans, plafonneur, et Cyrille D..., 50 ans, agent d'affaires ; Joseph J., 48 ans, marchand de légumes, pour avoir fait transporter dans une voiture attelée de chiens ; Alfred W..., 19 ans, domestique, pour défaut d'éclairage de son vélo.

EXAMENS DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Hier ont eu lieu, à l'Ecole publique de la rue des Plats, dirigée par M. Lagache, les examens du certificat d'études primaires pour les élèves des écoles publiques de garçons comprises dans le canton de Tourcoing-Sud.

M. Bourbon, inspecteur primaire de la circonscription de Roubaix-Tourcoing, présidait la Commission.

Les aspirants inscrits étaient au nombre de 228. Présents, 221 ; admissibles, 179 ; admis définitivement 178.

Les trois prix départementaux attribués au canton ont été remportés par, le fer, Henri Mas, élève de l'école de la rue Lhomond, au Blanc-Seau ; 2e, Gustave Verlaille, école de la Croix-Rouge ; 3e, Jean Vandecasteele, de l'école de la rue Lhomond.

Voici les épreuves des examens :

Dictée. — Chant d'oiseau. — Cet été, me promenant dans mon jardin, j'entendis, je vis sur une branche un oiseau qui chantait du soleil sous chant ; il se dressait vers la lumière, et il était visiblement ravi... Je le fus de le voir ; nos traités oiseaux privés ne m'avaient jamais donné l'idée de cette intelligente et puissante créature vivre à son chant. Je vibrais à son chant. Il renversait en arrière sa tête, se poitrine gonflée ; jamais chanteur, jamais poète, n'eut si naïve extase... Ce n'était pourtant pas l'amour, c'était certainement le charme du jour que je revivais, celui du doux soleil !

MICHELET.

1. Qu'est-ce qui causait l'extase de l'oiseau ? — 2° Relever les quatre premiers verbes de la dictée, qui sont au temps de la 1re personne. — 3° Quel est le contraire de « intelligent » ; « puissant » ; — 4° Analyser logiquement : « Cet été je vis sur une branche un oiseau. »

Arithmétique. — Une ville paye le gaz à une Compagnie, qui s'éclaire au prix exceptionnel de 0 fr. 10 le mètre cube. 4000 becs, consommant chacun 2 litres par minute, sont allumés à 6 heures du soir de la mi-novembre à la mi-février (3 mois et demi) à raison de 7 heures du matin. Quelle quantité de gaz a-t-on brûlée pendant cette période et quelle somme la ville doit-elle à la Compagnie ?

M. Comment réfléchissez-vous mentalement les opérations suivantes : 8648 ÷ 512—4.

Composition française. — Parmi les gravures de votre livre d'histoire française, décrivez celle qui vous a le plus frappé. Scène représentée, date, circonstances, personnages, ce qu'ils font, etc...)

SIMPLE POLICE

M. Arrivé, juge de paix des cantons Nord et Nord-Est, présidait l'audience de simple police d'hier, et M. Dedecker, commissaire de police du 2e arrondissement, remplissait les fonctions de ministère public.

Infractions aux lois du travail. — Le tribunal inflige 5 francs de fr un directeur du personnage anonyme de la feuse pour les contraventions suivantes : défaut d'enveloppes destinées à empêcher la projection d'éclats de meules ; défaut de déclaration de deux accidents et défaut d'affichage de la consigne incendie.

M. Valentin, industriel, place Thiers, deux amendes de 5 francs pour avoir fait porter des fardeaux trop lourds à des ouvriers mineurs.

MM. Charles Verghien et fils, deux amendes de 5 francs, défaut de protecteurs des engrenages d'une peigneuse, et fardeau trop lourd à un ouvrier mineur.

M. Florent Grau, briquetier à Marcq-en-Barœul, 21 amendes de 1 franc pour infraction à la loi sur le repos hebdomadaire.

La revue des affaires consistait en violences, larcins, ivresses, infraction à la police des cabarets, contraventions aux règlements sur la circulation des véhicipèdes des voitures, défaut d'éclairage, divagation de chiens, etc. Aucune peine d'emprisonnement n'a été prononcée.

EXCURSION A BRUXELLES

L'Amicale de l'Ecole de la rue Neuve organise une excursion à Bruxelles, le 11 juillet.

Les adhésions des personnes amies de l'école et désireuses de prendre part à sa voyage, se font reçues jusqu'au 30 juin inclus, au siège de l'association, rue Neuve, en chez le président, 300, rue du Moulin.

CONFÉRENCE AUX ÉLÈVES DU COURS SPÉCIAL D'INSTRUCTION MILITAIRE

Comme complément à l'instruction donnée à l'Union Tourquenoise aux jeunes gens qui doivent subir le mois prochain les épreuves du brevet d'aptitudes militaires, M. le docteur Hurtes a bien voulu se charger de faire une conférence sur l'hygiène et les soins corporels.

Cette conférence aura lieu le mardi 29 juin, à 8 heures du soir, au local de la rue de Gand.

Tous les membres de l'Union Tourquenoise sont instamment priés d'y assister.

ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Edouard Moreau, 28 ans, manœuvre chez M. Charles Odoux, tondeur, rue de la Lille, a été blessé au genou droit par la chute d'une plaque de fonte. Plaies contuses. 6 jours de repos.

ADJUDICATION DES CHARBONS NÉCESSAIRES AU SERVICE DES EAUX DE ROUBAIX-TOURCOING

Hier, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, l'adjudication de la fourniture des charbons nécessaires au service des eaux de Roubaix-Tourcoing.

Le bureau était présidé par M. Léon Salembien, adjoint au maire de Tourcoing, chevalier de la Légion d'honneur, assisté de MM. Wagnon et Bouché, conseillers municipaux de Tourcoing ; Chelleleyn, adjoint au maire de Roubaix ; Geydet et Delattre, conseillers municipaux de Roubaix ; Salembier, receveur municipal de Roubaix ; Nourtier, directeur du service des eaux de Roubaix-Tourcoing.

Voici les résultats :

Premier lot. — Fourniture de charbons aux usines élévatoires de Boubecque et Roncq jusqu'au 30 juin 1904 — Importance présumée de l'entreprise : 3.000 tonnes par an. — Cautionnement : 3.000 francs. — Soumissionnaires : M. Reumaux (mines de Lens), 17 fr. 30 la tonne de charbon ; M. Paul Petit (mines de Dynay), 15.25 la tonne. Adjudicataire : M. Paul Petit.

Deuxième lot. — Fourniture de charbon à l'usine élévatoire du Pecquencourt jusqu'au 30 juin 1911 — Importance présumée de l'entreprise : 1500 tonnes par an. — Cautionnement : 1.500 francs. — Soumissionnaires : M. Reumaux (mines de Lens), 17 fr. 35 la tonne de charbon ; M. François (mines d'Anzin), 15.80 la tonne ; M. Paul Petit (mines de Bruay), 14.75 la tonne. Adjudicataire : M. Paul Petit.

CONCERTS PUBLICS D'ÉTÉ

La Fanfare « Ultra Vélocipédique Tourquenoise » exécutera, le dimanche 27 juin 1909, à midi, sur la terrasse de la Grande-Place, les morceaux suivants : 1. La Mérmaiden, allegro, Pas Mortin ; 2. Ouverture Fantastique, Gavart ; 3. Aranez, valse, Gadenne ; 4. Silles Hermite, morceau de genre, par F. Popy ; 5. Mylle, marche, 6. Désiré, X...

— La Fanfare du « Point-Central » et l'Orphéon « Les Travailleurs » exécuteront le feuilleton ci-dessous, à 8 heures, ce dimanche du soir, sur la terrasse de la Grande-Place, les morceaux suivants : La Fanfare du Point-Central : 1. Sedan, avec tambours et clairons. C. Mestre ; 2. Les Saltimbanques, fantaisie, Louis Ganne. — Orphéon Les Travailleurs : 3. La Violette, Paillard ; 4. Les Paysans, A. Saints. — La Fanfare du Point-Central : 5. La Cor (solista : M. Arthur Lobelin, Flégier ; 6. Grande Fantaisie sur Français les Bas-Bleus, opéra-comique de Bernicat.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Raymonde Carlier, rue des Plats — Charles Verwynckt, rue du Congo, 271 — Simonne Rousseau, rue du Point-Central, 36 — François Tiberghien, boulevard Gambetta, 52.

Mariages. — André Bourgeois, enlumineur, et Pauline Marescaux, s. p., rue Eugène Cadeau, coursier, et Analée Dewyn, bohémeuse — Louis Vanhoutte, mécanicien et Blanche Delesalle, piqûreuse.

Décès. — Marie Bauffe, 69 ans, s. p., rue Dupuytren, 21 — Irma Lorlibil, 7f ans, s. p., rue de Lille, 121 — Angèle Dues, 41 ans, v. p., rue de Saint-Omer, 21.

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — Vendredi après-midi, un militaire conduisant la voiture d'un entrepreneur de Roubaix, revenait de Tourcoing par le Sapin-Vert, quand une auto passa à côté du cheval, effrayé, fit un écart et l'équipage tomba dans le fossé. Heureusement personne ne fut blessé. Le militaire, ridé de quelques contusions, parvint à ramener la voiture sur la route. Comme de coutume l'auto continua sa route.

— Les contribuables sont informés que pour leur éviter des pourmalités, M. Dupuy, percepteur, se rendra à Wattrelos pour faire une recette supplémentaire lundi 28 juin.

Etat civil. — Naissances. — André Honoré, rue de l'Union — Irma Lepoutre, rue des Champs — Victor Boutelle, rue de Mouscron, 168 — Agnès Durieux, rue de la Bailiarie, 138.

Mariages. — Jules Bourenel, commis des douanes, et Marie Cambon — Laurent Farmentier et Marie Lagache — Remy Demeestere et Maria Kestelart — Albert Dilles et Elise Wattier — Alphonse Vanhieuwerborgh et Madeleine Tabon.

Décès. — César Vanreull, 70 ans, place — Tilleul, 70 ans, Marlière.

HEM. — A l'occasion de la fête fédérale des Associations Amicales d'Anciens Elèves du canton de Lannoy, la retraite aux flambeaux des débits de boissons sera prolongée jusqu'à 1 heure du matin le dimanche 27 juin.

HEM. — Un aide-tisserand de l'usine Parent-Bourgeat, Adolphe Frick, 13 ans, demeurant à Forest, est tombé de si malheureuse façon qu'il a eu la main droite fortement contusionnée.

Le docteur Coubronne lui a donné des soins.

Etat civil. — Naissance. — Léon Lefebvre, place de l'Eglise.

FLERS. — La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, en séance lundi prochain 28 juin, à sept heures et demie du soir, à la Mairie. Ordre du jour : Adjudication ou traité de gré à gré pour la viande ; reconstruction d'une barque ; paiement des mois et gîte ; réception de la liste d'assistance médicale gratuite ; demande d'inscription et demande de secours ; prestations obligatoires ; réclamation par Desrousseaux, Toby ; Mouquet, veuve Dufrasne, Xavier Sophie ; Planquart Pauline, veuve Bayard ; demission de M. Goardin ; revision des listes de secours en nature ; session budgétaire.

— A la brasserie de M. Louis Lepers, rue Brouard, une servante, Mlle Julie Slatuck, âgée de 24 ans, s'est fait une coupure à la base de l'index gauche avec un vase brisé. Huit jours de repos.

— A la ferme de MM. Defaille frères, rue de la Ferme, un ouvrier agricole, M. Henri Poliet, âgé de 55 ans, s'est contusionné la jambe droite pendant son travail.

FOREST. — M. Arthur Gallois laissait sur la route qui longe la voie ferrée d'Hem à Forest, une promenade à bicyclette, vers 7 heures du soir. Soudain survint à une assez vive allure l'express 144-6 de Belgique qui le renversa et mit à mal la machine qu'il montait. Très heureusement M. Gallois ne fut pas blessé.

Le conducteur de l'auto n'ayant pas voulu s'arrêter, M. Gallois a porté plainte contre ce chauffeur inhumain.

FOREST. — C'est demain dimanche que doit avoir lieu l'inauguration de la nouvelle salle de Mairie.

Voici le programme de la fête : La visite, distribution de secours aux pauvres par les soins des administrateurs du Bureau de bienfaisance. Le soir : la fête sera annoncée par des sonneries de cloches.

Le dimanche, à 10 heures 1/2 du matin, cortège de toutes es sociétés subventionnées, départ du Grand-Marais. A 11 heures, inauguration de la nouvelle salle de Mairie. Réception par le Municipalité. Vin d'honneur, de midi à 1 heure, concert. Le soir, grand bal à la Maison commune.

Journée du lundi : A 9 heures du matin, jeux aux sièges des sociétés adhérentes à la fête ; à 10 heures, marche militaire par les sapeurs-pompiers, la fanfare ; à 11 heures, jeux populaires dans le parc de la Petite-Châtelaine et, du Pont-de-Forest, à 12 heures, grand bal.

HALLUIN. — Jeudi, la police de cette ville a arrêté, pour menaces et coups aux agents, les nommé Lesage Achille, 27 ans, tisserand, et Degroote Camille, 31 ans, sans profession. Tous deux ont été transférés au Parquet.

SAINT-ANDRÉ. — M. Desmons Jules, 44 ans, demeurant rue Fourmentel, à Lille, se trouvait, jeudi, près de sa voiture dans la cour de la teinturerie Parent, rue Sainte-Hélène, quand tout à coup le cheval s'emballa, son conducteur voulut le retenir, mais Rimbé et fut pris entre un mur et son véhicule. Relevé aussitôt, un docteur fut requis, qui constata que l'infortuné avait les deux cuisses fracturées. M. Desmons a été transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur.

CYSOING. — Au tissage de MM. Bergeret-Dupont et Cie, rue de Lille, un ouvrier tisserand, M. Amédée Ménétrier, âgé de 35 ans, s'est blessé grièvement à la main droite en mettant son métier en marche. M. le docteur Verlaine a donné ses soins au blessé.

BOUVINES. — L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole des garçons fera demain dimanche une excursion à Paris. Une cinquantaine de sociétaires participeront au voyage. Le départ de Lille aura lieu à cinq heures du matin.

LA MADELEINE. — Le nommé Dewolf Pierre, âgé de 16 ans, qui s'était enfui de plusieurs maisons à gué dans les rues de Saint-André, ayant reçu une convocation de se présenter aux Parquet pour répondre sur ces déprédations, a préféré se cacher à la campagne. Il a demandé à un brigadier Bourdon apprenant qu'il était venu se réfugier et se trouvait caché dans un grenier au N° 101, rue du Quai, en fut paré à M. Bervard, commissaire de police, qui a son tour en informa M. le Juge d'instruction, qui donna ordre de conduire Dewolf devant lui.

— La compagnie des Sapeurs-Pompiers de La Madeleine fêtera le Saint-Honoré dimanche prochain 27 courant, à 2 heures 1/2, dans la salle des fêtes du Comte de Lille. De nombreuses délégations des villes voisines assisteront à cette fête corporative. D'autre part on nous informe que sur l'initiative des officiers de la compagnie, l'Administration municipale ouvre une souscription ouverte à domicile auprès de tous les commerçants et industriels de La Madeleine, pour permettre l'achat d'une moto-pompe avec accessoires, aux essais de laquelle nos conseillers ont pu assister lors du dernier concours des sapeurs-pompiers du Nord de la France.

L'acquisition de cet engin sera favorablement accueillie par nos concitoyens, en effet, si les grands industriels sont peu ou pas pourvus au point de vue sinistre, dans leurs usines, la majorité de leurs ouvriers habitent les quartiers où les maisons sont construites en bois et sont en insécurité complète.

— Le concours annuel de flction et de déclamation entre les élèves des écoles de l'Institution Ste Madeleine, professé par M. D. Auverlin, aura lieu, à la mairie, le dit lieu, le samedi 26 courant, à huit heures et demie du soir.

LAINES

Marché à terme du vendredi 25 juin 1909

Laines peignées (type unique)

Tourcoing 14 h. 1/2

Juillet 5.825, août 5.80, octobre 5.75, novembre 5.675, janvier 5.65 février 5.625. — Ventes : 50.000 kilos.

PETITE CORRESPONDANCE

Droit usuel

J. C. — Dans votre faillite il y a lieu de distinguer l'action civile et l'action pénale. La faillite peut avoir par elle-même de conséquences pénales, mais elle ne constitue pas par elle-même des crimes. En cas de simple faillite, votre créance se transformera en banqueroute simple, en cas de crime en banqueroute frauduleuse. La banqueroute simple est punie d'un emprisonnement de un mois au moins et de deux ans au plus, le cas que vous nous soumettez est celui de la banqueroute simple. Quant aux effets du temps, il est évident qu'ici intervient la loi sur la réhabilitation du droit qui fait de sorte de dire au pour toute condamnation à six mois de prison, en faveur du condamné qui n'a subi aucune peine nouvelle. Toutefois cette réhabilitation pénale ne saurait agir sur les conséquences de la faillite, qui ne disparaissent que par la procédure spéciale à ce cas, c'est-à-dire par la réhabilitation commerciale. Cette dernière ne peut d'ailleurs être obtenue qu'après la réhabilitation pénale.